

Joseph Louis Marie GUÉNÉGOU (1890-1983)

Fiche Matricule N°194 de la Classe 1908. Taille 1, 58 m. Degré d'instruction : 3
Joseph Louis Marie Guénégou, né le 21 octobre 1890 à Plusquellec au Cosquerloc'h de Antoine et Anne marie Le Bars, cultivateur.

Détail des services et mutations diverses : Soldat de 2ème classe le 7 octobre 1911 à la 22ème section des Infirmiers, renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913 avec un certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1er août 1914. Passe à la 14ème section des Infirmiers Militaires le 31 décembre 1915, puis muté au 158ème RI le 1er février 1917. Nommé caporal le 24 octobre 1918. Évacué gazé le 31 juillet 1918 à l'hôpital de Troyes, rentré le 19 septembre 1918.

Placé en congé illimité de démobilisation (8° échelon n°225) par le 48ème RI, le 14 août 1919 et se retire à Plusquellec. Maintenu en service armé invalidité inférieure à 10% par la Commission spéciale de réforme de Saint-Brieuc du 10 avril 1920 pour "*Blépharo conjonctivité aux deux yeux. Pas de lésion.*" Passé au 71ème Ri le 1er février 1922.
Rayé du 2ème RG d'Infanterie Coloniale le 1er avril 1927.

CAMPAGNES, BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT

Contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 13 août 1919.

Ypérite le 31 juillet 1918 à Ste Euphrasie(51390). Cité à l'ordre du régiment du 25 août 1918
"Très bon soldat ; volontaire pour les missions périlleuses. A donné le plus bel exemple de courage et de sang-froid le 16 juillet 1918 sous un bombardement meurtrier d'obus explosifs"
Croix de Guerre étoile de bronze.

"Très bon soldat consciencieux et digne. Posté aux attaques des 14 et 15 octobre 1918 avec un courage et un sang-froid dignes d'éloges, a contribué à la réussite des opérations. Cité à l'ordre de la 37ème Division du 11 décembre 1918 " Excellent caporal, d'une bravoure exemplaire; le 31 octobre 1918, envoyé en reconnaissance dans le village de Petteghen fortement occupé, a réussi grâce à sa décision et à son audace à réaliser une infiltration particulièrement heureuse et à neutraliser une mitrailleuse ennemie qui gênait la progression. Il fait avec sa troupe vingt prisonniers dont deux sous-officiers.

Médaille militaire par décision du 21 mars 1929(J.O. du 6 avril 1929. 16 ans de services, cinq campagnes, a été blessé et cité.



Mariage double entre Joseph Julou et Marie Guénégo et Joseph Guénégo et Valentine Le Borgne à Cosquerloc'h en Plusquellec le 21 novembre 1920.

Au premier rang, de gauche à droite, à partir de la troisième personnes : Antoine Guénégo, Anne marie Le Bars, Joseph Julou, Marie Guénégo, Joseph Guénégo, Valentine Le Borgne...

Le 31 octobre 1923 le couple s'établit à Saint-Servais au village de Quinquistilly, où naîtra 2 ans plus tard leur seul enfant, Ernest Guénégo.